

NUMÉRO
34 DÉCEMBRE
2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

plaine ainfo



P. 4 / À LA UNE
**Une charte pour
un canyonisme
responsable**



P. 10 / ENVIRONNEMENT
**Des actions
pour le climat**



Retrouvez-nous aussi
sur notre page Facebook !



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

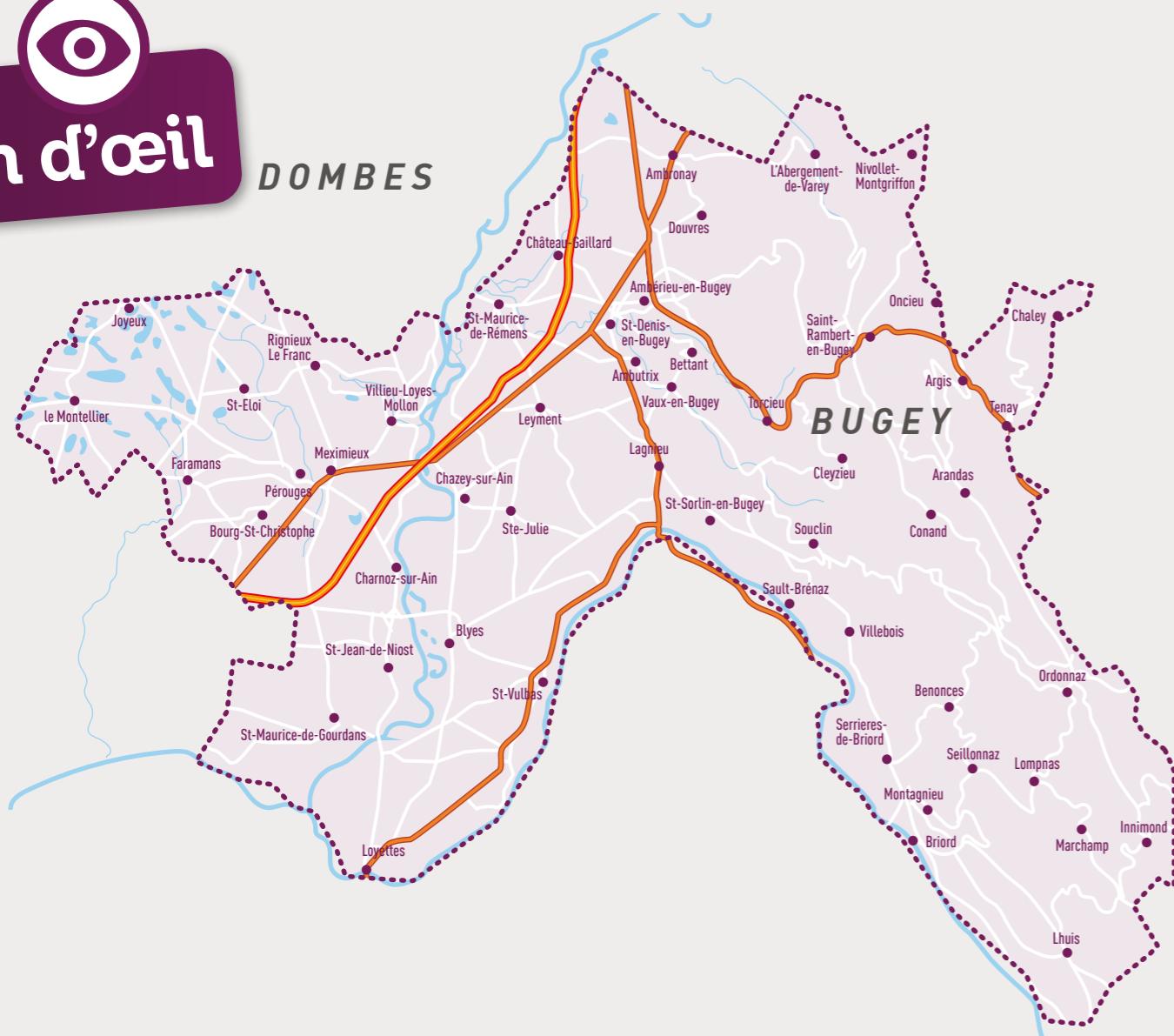
www.cc-plainedelain.fr



P. 6 / GRAND ANGLE

**En voiture, en bus
ou à vélo... Relions
le territoire !**

EN UN Clin d'œil



LES 53 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

- L'Abergement-de-Varey
- Ambérieu-en-Bugey
- Ambronay
- Ambutrix
- Arandas
- Argis
- Benonces
- Bettant
- Blyes
- Bourg-Saint-Christophe
- Briord
- Chaleys
- Charnoz-sur-Ain
- Château-Gaillard
- Chazey-sur-Ain
- Clezyeux
- Conand
- Douvres
- Faramans
- Innimond
- Joyeux
- Lagnieu
- Leyment
- Le Montellier
- Lhuis
- Lompnas
- Loyettes
- Marchamp
- Meximieux
- Montagnieu
- Nivollet-Montgriffon
- Oncieu
- Ordronnaz
- Pérouges
- Rignieux-le-Franc
- Saint-Denis-en-Bugey
- Saint-Éloi
- Saint-Jean-de-Niost
- Saint-Maurice-de-Gourdans
- Saint-Maurice-de-Rémens
- Saint-Rambert-en-Bugey
- Saint-Sorlin-en-Bugey
- Souclin
- Tenay
- Torcieu
- Vaux-en-Bugey
- Villebois
- Villieu-Loyes-Mollon



N°34 | DÉCEMBRE 2025

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN
143 rue du Château
01150 Chazey-sur-Ain
contact@cc-plainedelain.fr
Tél. 04 74 61 96 40

Directeur de la publication
Jean-Louis Guyader,
Président de la CCPA

Conception graphique et réalisation
Anne-Sophie Joubert
www.bymissano.com

Couverture
Thomas LeLab 360

Impression
Comimpress

Site Internet
www.cc-plainedelain.fr

Tirage 42 060 exemplaires



Journal imprimé
avec des encres végétales
sur papier 100% recyclé.

Zoom sur...

Des projets pour tous qui « art-osent » le territoire

La convention territoriale *Ar(t)osons la Plaine* entre dans sa dernière ligne droite. Dès septembre 2025, la découverte artistique était au rendez-vous, avec le projet participatif «Terr'histoires» mené par Sylvie Delom et le projet «Cirque en circuit» de Merci LaRattrape.

Mais qu'en est-il de la suite ?
De nouveaux projets vont se déployer sur le territoire entre janvier et juin 2026. Architecture et danse, arts numériques, illustration, contes, retrouvez toute l'actualité sur notre site Internet...



Sommaire

4~5 À la une



- Une charte pour un canyonisme responsable à Chaleys
- EPR : un nouveau chapitre énergétique pour notre territoire
- Dernière ligne droite pour l'OPAH
- Feuilles et tontes de pelouse : des ressources insoupçonnées

6~8 Grand angle



- En voiture, en bus ou à vélo... Relions le territoire !

9 Développement local



- Ne passez plus à côté de la culture près de chez vous !
- Regards sur l'économie

10 Environnement



- Des actions pour le climat
- Les petits ambassadeurs de la transition écologique

11 Déchets



- Des résultats encourageants
- Un projet d'agrandissement au centre technique
- Déchèteries : nouveaux tarifs

ACTUALITÉS A la une



Une charte pour un canyonisme responsable à Chaley

Fruit d'un véritable travail collectif dans la vallée de l'Albarine, la Charte des Bonnes Pratiques du canyonisme à Chaley a vu le jour au mois de septembre.

Secouristes, guides d'activités de pleine nature, pêcheurs et acteurs locaux, accompagnés par le Conservatoire d'Espaces Naturels, ont uni leurs forces pour concilier plaisir du canyoning et protection de l'espace naturel sensible.

Un bel exemple de coopération au service de la nature et des pratiquants !



Un nouveau chapitre énergétique pour notre territoire

Le 30 septembre dernier, à la suite du Débat Public mené de janvier à mai 2025, EDF et RTE ont confirmé leur décision de poursuivre le projet d'EPR2 à proximité de la centrale actuelle.

Ce programme d'envergure prévoit la construction d'une paire de réacteurs EPR2, d'une puissance de 1 670 MW chacun, soit une capacité de production équivalente à 40 % de la consommation énergétique actuelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les travaux devraient démarrer en 2028 et s'étendre jusqu'au début des années 2040, avec un pic d'activité prévu autour de 2035. Ce chantier d'ampleur représente une formidable opportunité pour notre territoire, tant sur le plan économique qu'humain.

Il impliquera toutefois d'importantes adaptations en matière de mobilité, d'hébergement et d'organisation locale.



i Pour consulter le rapport de décision suite au débat public : [scannez le flashcode →](#)



Dernière ligne droite pour l'OPAH

L'*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)*, portée par la CCPA et animée par URBANIS, se poursuit jusqu'à fin 2026. Encore un an donc pour profiter des aides publiques à la rénovation de votre logement !

Des aides pour améliorer votre confort

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes souhaitant :

- adapter leur logement pour un maintien à domicile sécurisé et autonome,
- réduire leurs factures d'énergie en améliorant la performance thermique,
- ou rénover un logement dégradé pour le rendre sain et décent.

Ces travaux améliorent non seulement le confort de vie, mais valorisent aussi le patrimoine du territoire.

Un accompagnement gratuit et sur mesure

Avec l'appui d'URBANIS, les ménages bénéficient d'un suivi personnalisé à chaque étape :

- technique, grâce à une visite à domicile et des conseils adaptés ;
- administratif et financier, avec un accompagnement dans le montage du dossier et la recherche de subventions.

Un dispositif à saisir avant fin 2026 !

Ne tardez pas : il reste encore quelques mois pour déposer votre dossier et profiter de cet accompagnement gratuit pour vos projets de rénovation.

i CONTACTEZ PLAINE DE L'AIN RÉNOV+ : [au 04 74 14 71 46](#) pour vérifier votre éligibilité.

Feuilles et tontes de pelouse : des ressources insoupçonnées !

Réduisons nos déchets, ensemble ! Adopté en 2024, le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers (PLPDMA) fixe un cap clair : réduire de 100 kg de déchets par habitant d'ici 2030, pour passer de 572 à 470 kg.

Construit avec les entreprises, associations et habitants, ce plan s'appuie sur des actions concrètes : ateliers "fait maison" (lessive, emballages réutilisables), lutte contre le gaspillage alimentaire, et bien plus encore.

L'une des actions de ce plan marque une étape clé : la fin des dépôts de tontes et feuilles mortes en déchèterie en 2026. Objectif ? Transformer ces déchets en ressources utiles pour le jardin : compost, paillage, mulching ou piscine à feuilles.

Des ateliers de sensibilisation accompagneront chacun vers ces nouvelles pratiques, déjà adoptées avec succès dans de nombreuses collectivités.





MOBILITÉ Grand angle

© Stock

En voiture, en bus ou à vélo... Relions le territoire !

La CCPA poursuit son engagement en faveur d'une mobilité plus durable et plus simple au quotidien. Aujourd'hui, les solutions de déplacement partagé s'intègrent pleinement dans un réseau pensé pour faciliter les correspondances et offrir des alternatives à la voiture individuelle.



Box à vélo, à Saint-Sorlin-en-Bugey (parking du Bocal)

À Ambérieu-en-Bugey, la gare s'est transformée en véritable pôle d'échanges multimodal : parking de covoiturage, box vélos sécurisés... tout est réuni pour combiner facilement train, vélo et covoiturage.

La dynamique se poursuit ailleurs sur le territoire : la gare de Meximieux et le parking de covoiturage de Château-Gaillard (sortie A42) disposent désormais de bornes de recharge électrique.

À Saint-Sorlin-en-Bugey, au rond-point de Lagnieu et à deux pas de la ViaRhôna, le parking de covoiturage accueille lui aussi des box vélos sécurisés, ainsi qu'une station permettant de réparer et recharger son vélo.

En parallèle, la CCPA continue l'élaboration de son schéma directeur cyclable. Le tracé est désormais défini et fait l'objet d'études techniques et foncières. L'objectif : relier progressivement les principaux pôles de vie, d'emploi et de loisirs, pour construire un territoire où chacun peut se déplacer plus facilement, en sécurité... et à vélo !

Une nouvelle piste cyclable entre Ambérieu-en-Bugey et Torcieu : un trait d'union vert au cœur de la vallée

Depuis l'été 2024, les habitants et visiteurs peuvent profiter d'une toute nouvelle piste cyclable de près de 8 kilomètres reliant la gare d'Ambérieu-en-Bugey au hameau de Montferrand, sur la commune de Torcieu. Pensée pour favoriser les déplacements doux, cette voie sécurisée offre un cadre idéal pour les cyclistes, les piétons et les amateurs de balades en plein air.

Entièrement enrobé, le parcours est accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Tout au long du trajet, des haltes invitent à la détente et à la contemplation des paysages de la vallée de l'Albarine. Le tracé emprunte en grande partie l'ancienne route départementale et suit la rivière, s'intégrant avec harmonie dans le décor naturel environnant.

Pour garantir la sécurité de tous, des aménagements spécifiques ont été réalisés : enrochements pour prévenir l'érosion, stabilisation des talus et signalétique adaptée. Depuis son ouverture, la piste connaît un véritable engouement et s'impose déjà comme un nouvel atout pour la mobilité et le tourisme local.

La voie est strictement réservée aux circulations non motorisées, à l'exception des ayants droit et des véhicules de secours. Un entretien régulier, assuré plusieurs fois par semaine, veille à la propreté et à la sécurité du site. Des accords avec les agriculteurs permettent par ailleurs de maintenir l'accès aux parcelles et d'assurer une cohabitation harmonieuse entre les différents usages du territoire.

Une belle réalisation collective qui illustre la volonté du territoire de promouvoir des mobilités plus durables et un cadre de vie toujours plus agréable.

Avec le soutien :
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité
164 404€



© Agence Arg

TOUQUAN : un service qui grandit avec ses usagers

Depuis son lancement en 2023, TOUQUAN, le service de transport à la demande de la CCPA, s'est imposé comme un véritable outil de mobilité pour tous : seniors, lycéens, habitants éloignés des centres-villes... Grâce aux retours des usagers, le dispositif évolue chaque année.

Après l'ouverture en 2024 des trajets "traversant" les quatre zones du territoire, trois nouveaux points de dépôt viennent d'être ajoutés. Le réseau compte désormais 235 arrêts, dont 49 points de dépôt répartis dans toute la Plaine de l'Ain, avec 27 points universels facilitant les déplacements d'un secteur à l'autre.

Le succès est au rendez-vous : 5 000 voyages réalisés en 2024, près de 45 000 km parcourus, et déjà 829 voyageurs en septembre 2025.

Chaque usager peut réaliser jusqu'à 20 trajets par mois (ou 10 allers-retours) au prix de 2,20€ par trajet (ou achat de la carte 10 trajets à 16,50€).

i RÉSERVATION AU : 04 8000 7000
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h

Covoiturage : cinq ans de route partagée



© Stock

Pionnière en matière de covoiturage organisé, la CCPA déploie depuis 2020 Covoit'ici, des lignes fonctionnant "comme un métro" vers des pôles majeurs comme le PIPA ou la centrale du Bugey. Les conducteurs perçoivent 2 € par trajet, dont 1,50 € financé par la CCPA.

Depuis 2025, l'application En Covoit' Plaine de l'Ain, opérée par KAROS, complète l'offre avec un covoiturage flexible :

- 0,50 € le trajet pour les passagers entre 2 et 30 km, puis 0,10 €/km ;
- 2 € versés aux conducteurs entre 2 et 30 km, puis 0,10 €/km, dans la limite de 100 €/mois.

Les deux services se complètent sans se concurrencer et cumulent désormais plusieurs centaines de trajets chaque mois, en hausse constante depuis l'été 2025.

KAROS

en covoit' **PLAINE**
DE L'AIN

covoit'ici

La CCPA aménage pour vous

Un réaménagement végétalisé à la ZA d'en Point-Bœuf

À l'entrée de la zone d'activité d'en Point Bœuf à Ambérieu-en-Bugey, un projet de réaménagement du parking existant est en cours.

L'objectif : transformer cet espace très minéralisé en un lieu plus agréable et durable.

Le futur aménagement comprendra une vingtaine de places de stationnement végétalisées, des espaces dédiés au covoiturage, des zones piétonnes et des espaces verts. Une initiative qui vise à valoriser la mobilité partagée et la désimperméabilisation des sols.

Un nouveau parking dans le quartier gare d'Ambérieu-en-Bugey

Après la requalification du parvis, de la gare routière, du parking SNCF, de la rue Sarrail et du parking de covoiturage, une nouvelle étape majeure se concrétise : la construction d'un parking en étage en structure bois, accessible depuis la rue Émile Bravet.

Ce projet s'inscrit pleinement dans le développement du pôle d'échanges multimodal (PEM), pensé pour faciliter

les déplacements et encourager les mobilités durables.

Le futur équipement accueillera environ 530 places dont 290 réparties sur deux niveaux du bâtiment en bois et 240 en stationnement paysager.

Le projet intègre également une forte dimension environnementale : utilisation de bois local et scolyté, renaturation des dalles et enrobés conservés, plantation d'arbres d'ombrage, installation de panneaux photovoltaïques qui alimenteront des bornes de recharge, et l'infiltration intégrale des eaux pluviales sur la parcelle.

Le permis de construire sera déposé fin 2025, avant une consultation des entreprises début 2026. Les travaux préparatoires commenceront en juillet 2026 pour un chantier d'environ 31 mois.

Une livraison intermédiaire du bâtiment en étage et d'une partie des stationnements paysagers est prévue pour l'été 2028, avec une mise en service complète attendue en fin d'année 2028.

Ce projet ambitieux contribuera à faire du quartier de la gare un véritable cœur de mobilité durable pour Ambérieu-en-Bugey et l'ensemble du territoire.



DÉVELOPPEMENT local



Un territoire interconnecté et plein de ressources !

PORTAIL CULTUREL

Ne passez plus à côté de la culture près de chez vous !

www.plaindeculture.fr est le portail incontournable de la vie culturelle sur le territoire de la CCPA.

En un seul clic, il recense l'ensemble des associations culturelles ainsi que les ateliers et événements qu'elles proposent.

Vous êtes une association culturelle ?

Partagez vos événements et gagnez en visibilité en les inscrivant directement sur la plateforme. www.plaindeculture.fr !



VIDÉOS

Regards sur l'économie

Présent partout dans notre quotidien, le tissu économique du territoire de la CCPA est parfois si bien intégré qu'on en oublie toute sa richesse.

Et pourtant, notre bassin de vie regorge d'opportunités : formations, emplois, entreprises dynamiques et talents locaux contribuent chaque jour à faire battre le cœur de notre territoire. Pour mieux les découvrir, la CCPA vous invite à explorer une série de vidéos immersives disponibles sur son site Internet. Plongez dès maintenant au cœur de l'économie locale et partez à la rencontre de celles et ceux qui la font vivre !

POUR VOIR LES VIDÉOS : www.cc-plainedelain.fr
rubrique Entreprendre, paroles aux acteurs



ENVIRONNEMENT

Des actions pour le climat

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET) sont de véritables outils opérationnels pour aider les collectivités à relever les défis du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air.

Adopté en octobre 2020, le PCAET de la CCPA comprend 86 actions concrètes autour de cinq grands axes : mobilité, rénovation, énergie locale, économie circulaire et adaptation au changement climatique. En 2025, le Fonds vert (dispositif national d'accélération de la transition écologique) vient renforcer cette dynamique. La CCPA bénéficie ainsi d'une enveloppe de 169 372 € pour soutenir dix projets transversaux : mobilité partagée, économies d'énergie, réduction des déchets, ou encore gestion du patrimoine végétal.

Après bientôt 6 ans de planification, notre PCAET arrive en fin d'exercice

Afin d'être toujours en cohérence avec les évolutions territoriales et les objectifs d'atténuation et d'adaptation, les PCAETs doivent faire l'objet d'une révision tous les six ans. Dans les prochains mois, la CCPA va ainsi s'engager dans un processus de refonte qui comprendra :

- Une première phase de diagnostic territorial et de bilan du PCAET actuel visant à identifier les réussites et faiblesses du plan actuel ainsi que les enjeux territoriaux aujourd'hui prioritaires ;
- Une seconde phase de co-construction des nouvelles orientations et plan d'actions du futur PCAET, adaptés à ce « nouveau » contexte.

Si le processus est très codifié, la révision des PCAET constitue également une démarche ouverte à la consultation des instances administratives mais également du public.

Intéressés ? Retrouvez l'actualité des prochains mois sur notre site Internet.



LES DÉCHETS

En pratique**Des résultats encourageants**

43 010 tonnes de déchets
collectés en 2024 (contre 42 527 tonnes en 2023)

+ 215 tonnes
pour le tri

+ 141 tonnes
pour le verre

+ 379 tonnes
en déchèteries



Pour les déchèteries, quasiment tous les flux de déchets sont à la baisse, seul le flux « végétaux » connaît une forte hausse avec 816 tonnes de plus qu'en 2023 (+18%).

519,2 kilos
de déchets ménagers par habitant
en 2024 soit une baisse de **-0,8%**
par rapport à 2023



C'est la 3^e année
consécutive de baisse !

Cette évolution est due à la baisse constatée en déchèteries (-0,5 kg par hab.), mais aussi à celle des ordures ménagères résiduelles qui affiche une diminution de 3,7% (-6,3 kg par hab.).

**DÉCHÈTERIES : NOUVEAUX TARIFS**

Type d'apporteur	Par année civile 2026	Véhicule particulier	Camionnette < 2,6 tonnes	Camionnette > 2,6 tonnes	Véhicule PTAC > 3,5t
Professionnels	De 1 à 25 passages	11 €	18 €	21 €	Interdit
	À partir du 26 ^e passage	14 €	28 €	35 €	
Particuliers	De 1 à 25 passages	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
	À partir du 26 ^e passage	14 €	28 €	35 €	

**TRAVAUX****Des travaux en cours au centre technique**

Depuis 2019, les agents du service de gestion des déchets sont réunis au centre technique de Sainte-Julie, un regroupement qui facilite leur travail et a permis de libérer des espaces au siège de la CCPA pour les autres services.

Construit en 2011, le bâtiment est aujourd'hui trop étroit pour accueillir l'ensemble des agents administratifs et techniques du service. Par ailleurs, la salle unique servant à la fois de pause, de réunion et de réfectoire ne répond plus non plus aux besoins. Pour améliorer leurs conditions de travail et renforcer l'efficacité du service, un projet d'agrandissement est en cours, avec une livraison prévue fin 2026.

Avec le soutien :



200 000 €

39 152 €

Les petits ambassadeurs de la transition écologique**905**

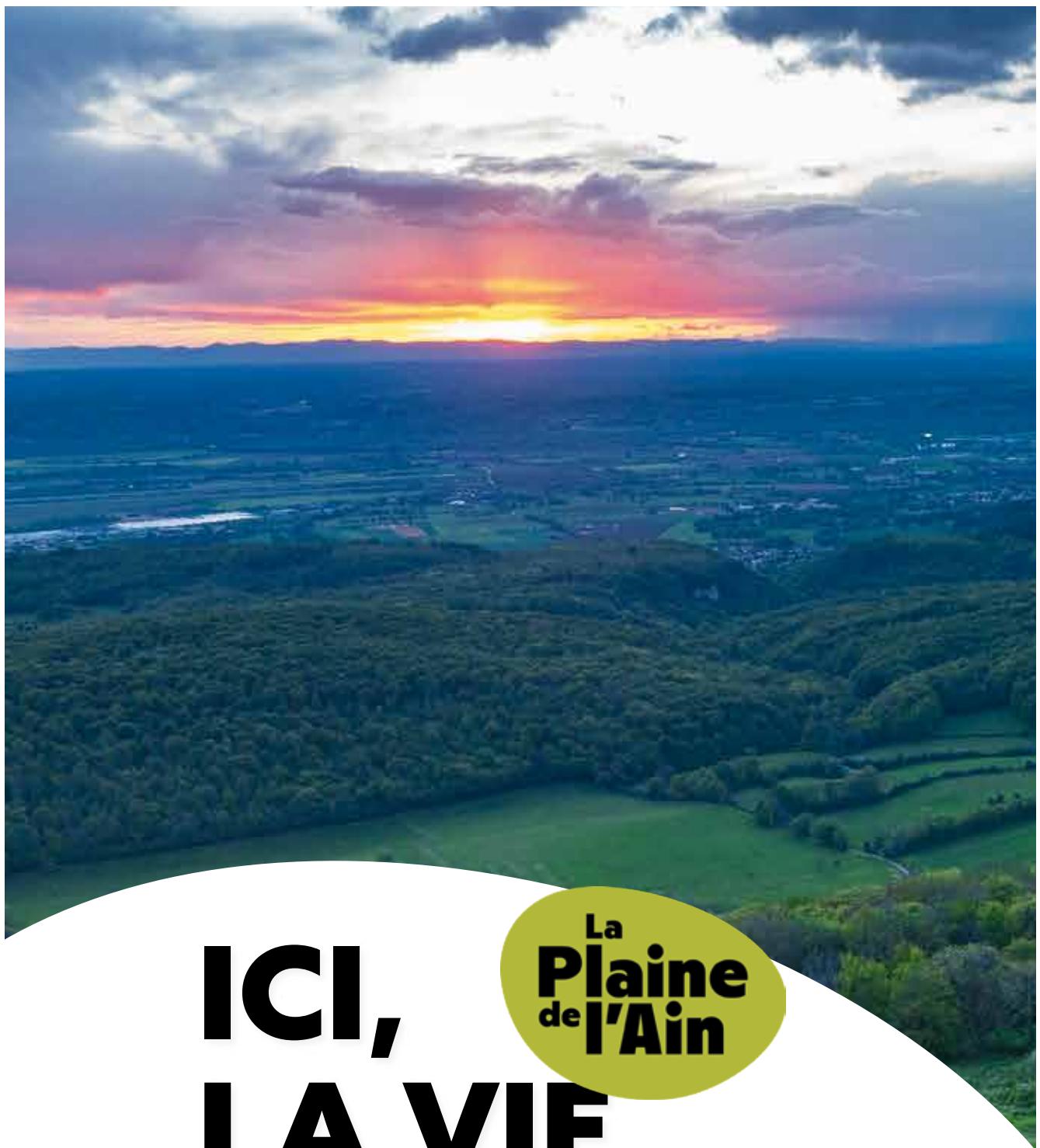
c'est le nombre d'élèves du territoire sensibilisés à la transition écologique durant l'année scolaire 2024 / 2025 grâce au programme Ecopousse par ACTEE.

Ce programme à destination des écoles maternelles et élémentaires propose des animations, outils et challenges stimulants et adaptés au jeune public. Confié au niveau national à l'entreprise ECO CO₂, le programme Ecopousse par ACTEE* est animé sur le territoire de la CCPA par l'association La Conciergerie Engagée.

Fort du succès du programme, la CCPA a souhaité augmenter le nombre de classes pouvant en bénéficier sur son territoire. Ce sont ainsi 51 classes (contre 38 auparavant) qui bénéficieront du dispositif au cours de cette année scolaire, soit plus de 1 000 élèves sensibilisés !

* Ecopousse par ACTEE est porté et financé à 80% par ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique).





**ICI,
LA VIE
PREND
DU RELIEF**

La
**Plaine
de l'Ain**